

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 23 septembre 2021 à FARNAY

Invités présents:

Monsieur le Maire de FARNAY et ses adjoints : Marcelle BOULHOL et Pierre CARCELES. Hervé REYNAUD, vice-Président du Conseil départemental et Président de l'AMF 42.

Invités excusés :

Madame la Préfète de la Loire

Madame la députée FAURE MUNTIAN

Monsieur le Député Dino CINIERI

Monsieur le Sénateur Jean-Claude TISSOT

Monsieur le Président de l'Assemblée départementale Georges ZIEGLER représenté par Hervé REYNAUD, vice-Président du Conseil départemental et Président de l'AMF 42.

Madame la Conseillère départementale Séverine REYNAUD

Monsieur le Conseiller régional Emmanuel MANDON

Déroulement de la journée :

- * 10h Accueil des adhérents et contrôle des pass sanitaires:
- * 36 maires présents ; 25 pouvoirs ou excusés
- * Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation à ce jour est de 108.



* Mot d'accueil par Monsieur le Maire de FARNAY :

Jean-Alain BARRIER, Maire, nous accueille sur sa commune et nous la présente en donnant les caractéristiques géographiques, démographiques, touristiques et économiques de ce beau village du PII AT.



* Rapport moral du président :

Le Président Michel PAUL déclare ouverte l'Assemblée générale. Il remercie le Maire de Farnay de nous accueillir sur sa commune ainsi que le vice-Président du Conseil Départemental Hervé REYNAUD également Président de l'AMF 42 pour sa présence. Il demande une minute de silence en mémoire de nos collègues disparus depuis notre dernière AG avec une pensée toute particulière pour Lucien DESARMAUX fidèle à notre Association depuis 1983 et encore membre du Bureau où il a été très actif notamment en organisant les voyages de plusieurs jours qui ont ravi les participants : Il a une pensée pour tous les collègues malades ou fatigués qui n'ont pu nous rejoindre et leur souhaite un prompt rétablissement en espérant les revoir rapidement parmi nous.

Il remercie toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale. Il se réjouit de voir une assemblée relativement nombreuse malgré les contraintes sanitaires ce qui montre l'intérêt pour notre association. Il évoque les différentes péripéties de ces derniers mois difficiles pour tous. Il revient en particulier sur la difficulté de l'encadrement de jeunes en service civique mais aussi sur l'effraction et le saccage de notre siège dès le début du premier confinement.

Il évogue les orientations que pourrait prendre l'association pour le futur

Le Rapport moral est approuvé à l'UNANIMITE

Rapport d'activités présenté par le secrétaire Gérard LAURENT

« Nous sommes **36 anciens Maires présents**, **25 autres** ont adressé un **pouvoir** ou **se sont excusés** de ne pouvoir être parmi nous.

Il reprend en détail les activités qui ont occupé notre association en 2020.

Bien que privés de notre Assemblée générale en présentiel, de notre journée détente et de notre journée découverte, nous avons pu poursuivre nos activités et avons réussi à réunir le CA ou le CA réduit à 3 reprises profitant des rares périodes d'allègement du confinement. Des réunions de Bureau formelles ou informelles se sont déroulées au siège notamment avec le prestataire chargé de mettre en place le site internet et les jeunes en service civique.

Le rapport d'activités est soumis au vote : Il est approuvé à UNANIMITE

Rapport financier présenté par le Trésorier .

Les comptes au 31 décembre 2020 :

RECETTES 12 928,05 € DEPENSES : 12 569,17€ soit

Un résultat excédentaire de 358,88 € malgré les dépenses liées au sinistre (vol avec effraction)

La trésorerie au 31/12/2020 :

Compte courant banque postale : 750,43 €

Compte sur livret : 3524,62 €

Stock : 795,88€ TOTAL 5650,93€

Le rapport financier est soumis au vote : Approuvé à l'unanimité.

Jean-Claude SABY nous présente ensuite le budget prévisionnel de l'année 2021 qui va prendre en compte nos activités et contraintes budgétaires.

Le budget prévisionnel est soumis au vote : Approuvé à l'unanimité.

• <u>Présentation du travail de mémoire des anciens maires du département depuis l'origine à</u> nos jours:

C'est Michel PAUL qui nous le présente et rappelle la genèse de cet ambitieux travail. Qui a bien avancé grâce aux jeunes en service civique mais aussi à leurs tuteurs Jean-Charles TINIVELLA, Elisabeth COLLANGE et lui-même

Ils ont bien avancé aussi sur la mise en place d'un site web qui a été mis en ligne au mois de juin et qui est présenté à l'Assemblée sachant qu'il est encore incomplet et largement perfectible. C'est un travail de qualité qui devra être poursuivi pour que chaque commune du département soit représentée. Chaque maire aura à cœur de vérifier sa commune et de nous faire part de ses remarques pour le compléter. Hervé REYNAUD trouve ce travail intéressant et s'engage à créer un lien sur le site de l'AMF42.

• Délégation à la Mission locale de la gestion administrative des services civiques :

Michel PAUL expose à l'assemblée la difficulté pour les bénévoles du Bureau de gérer la partie administrative des services civiques. Avec Gérard MANET, ils ont rencontré la Mission locale qui a toutes les compétences pour prendre en charge ce travail. Il propose donc de déléguer à cet organisme ce travail administratif moyennent une rémunération d'environ 400€ par an.

Cette résolution est soumise au vote : Approuvé à l'unanimité.

• Intervention des personnalités :

Hervé REYNAUD prend la parole. Il excuse le Président de l'Assemblée départementale et félicite notre association pour sa vitalité et pour le travail accompli au service des collectivités. Il insiste sur le fait que les Anciens Maires représentent la mémoire de nos communes et qu'ils ont encore à transmettre aux jeunes générations.

Cotisation 2022 :

Proposition du CA: La cotisation restera à 30 €

.Approuvé à l'unanimité.

• Renouvellement du CA :

Sont renouvelables cette année : Michel PAUL, Jean-Charles TINIVELLA, André FOND et Elisabeth COLLANGE. Les membres sortants sont d'accord pour renouveler leur mandat. Brigitte BRATKO, ancienne Maire de Pouilly les Feurs a fait acte de candidature et Annie GREGOIRE ancienne Maire d'Aboën, sollicitée, a accepté d'entrer au CA

Tous sont réélus ou élus à l'unanimité.

• Election du Bureau :

Elle aura lieu lors d'une prochaine réunion du CA qui aura lieu le jeudi 7 octobre à 10h au siège à ST Etienne.

• Prochaine assemblée générale :

Elle aura lieu dans l'arrondissement de MONTBRISON.

La commune de CHENEREILLES est sollicitée par l'intermédiaire de son ancien Maire Serge VRAY, présent, qui se charge de contacter les élus en place.

• Questions diverses :

Pas d'intervention.

La séance est levée à 11h 35.

Nous partageons l'apéritif offert par la Commune de FARNAY que nous remercions ainsi que Lucette et André FOND qui ont beaucoup œuvré à l'organisation.

Le repas est servi par le traiteur THONNERIEUX sous un chapiteau dressé dans un cadre champêtre et sous une météo radieuse. Moment agréable très apprécié de tous.

Le Président : M. PAUL Le secrétaire : G. LAURENT

L'après-midi, ceux qui le souhaitaient ont pu visiter, sous la conduite de Lucette et André FOND, l'intéressant musée de l'Ane qui reprend l'histoire de FARNAY et abrite une originale collection de

figurines d'ânes offertes par le Père Jean BARBIER.





